

MAZARS

ERNST & YOUNG et Autres

## **Eutelsat Communications**

Exercice clos le 30 juin 2016

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes annuels**

**MAZARS**  
Tour Exaltis  
61, rue Henri Regnault  
92400 Courbevoie  
S.A. au capital de € 8.320.000

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

**ERNST & YOUNG et Autres**  
1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## **Eutelsat Communications**

Exercice clos le 30 juin 2016

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Eutelsat Communications, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre société comptabilise des provisions pour dépréciation des titres de participation selon les modalités décrites dans la note 2.3 de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société, sur la base des éléments disponibles à ce jour et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de ces méthodes. Nous avons également apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles se fonde l'estimation de la valeur d'utilité des titres de participations détenus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Courbevoie et Paris-La Défense, le 28 juillet 2016

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS



Isabelle Sapet

ERNST & YOUNG et Autres



Pierre-Henri Pagnon

**Eutelsat Communications**  
**Société anonyme au capital de 232 774 635 euros**  
**Siège social : 70, rue Balard 75 015 Paris**  
**481 043 040 R.C.S. Paris**

**COMPTES ANNUELS AU 30 JUIN 2016**

Bilans aux 30 juin 2015 et 30 juin 2016.....	2
Comptes de résultat pour les exercices clos aux 30 juin 2015 et 30 juin 2016.....	4
Tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos aux 30 juin 2015 et 30 juin 2016.....	5
Notes annexes aux comptes annuels.....	6

## BILAN

(en milliers d'euros)	Notes	30 juin 2015	30 juin 2016
<b>Actif</b>			
Actif à long terme			
Immobilisations financières	3	2 446 899	2 445 334
<b>Total de l'actif à long terme</b>		<b>2 446 899</b>	<b>2 445 334</b>
Actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés		127	818
Autres créances	4	79 272	242 635
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	5	7 200	4 143
<b>Total de l'actif circulant</b>		<b>86 599</b>	<b>247 596</b>
Comptes de régularisation	6	3 043	2 653

## BILAN

(en milliers d'euros)	Notes	30 juin 2015	30 juin 2016
<b>PASSIF</b>			
Capital social (232 774 635 actions ordinaires d'un nominal de 1 € par action au 30 juin 2016)		226 972	232 775
Primes liées au capital		594 075	738 087
Réserve légale		22 697	23 277
Report à nouveau		816 656	828 508
Résultat de l'exercice		259 067	262 141
Provisions réglementées		467	467
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>7</b>	<b>1 919 935</b>	<b>2 085 256</b>
Provisions pour risques		-	-
Provisions pour charges		945	170
<b>Total des provisions pour risques et charges</b>	<b>8</b>	<b>945</b>	<b>170</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	9	600 775	600 315
Emprunts et dettes financières divers		-	-
<b>Total des dettes financières</b>		<b>600 775</b>	<b>600 315</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 572	2 287
Dettes fiscales et sociales	10	10 811	2 202
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-
Autres dettes	15.1	1 501	5 341
<b>Total des dettes d'exploitation</b>		<b>14 885</b>	<b>9 829</b>
Comptes de régularisation		2	13
<b>Total passif</b>		<b>2 536 541</b>	<b>2 695 583</b>
(1) Dont part à moins d'un an		775	315

## COMPTES DE RESULTAT

(en milliers d'euros)	Notes	30 juin 2015	30 juin 2016
Chiffre d'affaires	12	1 595	3 708
Reprise de provisions et transferts de charges	6	3 326	370
Autres produits		-	-
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>4 921</b>	<b>4 078</b>
Autres achats et charges externes		10 529	6 631
Impôts, taxes et versements assimilés		23	915
Salaires et traitements	18.2	1 890	1 769
Charges sociales	18.2	679	630
Dotations aux amortissements et aux provisions	6	6 088	528
Autres charges		561	564
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>19 771</b>	<b>11 036</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>(14 850)</b>	<b>(6 958)</b>
Produits financiers		282 885	273 171
Charges financières		24 278	9 108
<b>Résultat financier</b>	<b>13</b>	<b>258 607</b>	<b>264 063</b>
Produits exceptionnels		3 349	2 414
Charges exceptionnelles		3 343	3 462
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>14</b>	<b>6</b>	<b>(1 048)</b>
Participation des salariés		-	-
Impôts sur les bénéfices	15	(15 305)	(6 084)
<b>Résultat net</b>		<b>259 067</b>	<b>262 141</b>

## TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	Notes	30 juin 2015	30 juin 2016
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>			
Résultat net		259 067	262 141
Élimination des éléments non monétaires :			
(Plus) moins-values de cession d'actifs		-	-
Dotations aux amortissements et provisions		6 192	(315)
Autres éléments non liés aux activités d'exploitation		(258 363)	(263 703)
Variation des actifs et passifs d'exploitation :			
Clients et comptes rattachés		76	(691)
Autres actifs circulants		22 521	1 095
Fournisseurs et comptes rattachés		126	(142)
Autres dettes d'exploitation		(30 118)	(4 913)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		<b>(499)</b>	<b>(6 529)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements</b>			
Acquisitions d'autres immobilisations corporelles		-	-
Variation des autres actifs à long terme		-	-
Prises de participation et autres acquisitions d'immobilisations financières		(498)	1 626
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements</b>		<b>(498)</b>	<b>1 626</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>			
Variation de capital		-	-
Distribution	7.1	(77 931)	(96 704)
Dividendes reçus	13	281 812	272 102
Augmentation des emprunts à long et à court terme	9	600 000	-
Remboursements des emprunts à long et court terme	9	(800 000)	-
Variation des prêts		16 000	(164 589)
Plans d'actions gratuites		2 569	549
Charges d'intérêts payés		(25 079)	(9 568)
Intérêts reçus		1 045	998
Variations des autres dettes financières		-	-
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		<b>(1 583)</b>	<b>2 789</b>
Incidence des variations de change		2	12
Augmentation (diminution) de la trésorerie		(2 578)	(2 102)
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>		<b>6 501</b>	<b>3 922</b>



## **NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS**

### **NOTE 1. PRESENTATION GENERALE**

#### **1.1 Description de l'activité**

Eutelsat Communications S.A. (« la Société » ou « Eutelsat ») a pour vocation la détention de participations, à ce titre elle est la société mère du groupe Eutelsat Communications (« le Groupe »), et la réalisation de prestations de services à destination de ses participations.

L'exercice fiscal de la Société a une durée de 12 mois clos au 30 juin.

#### **1.2 Faits caractéristiques de l'exercice**

Au cours de la période, la société a distribué une partie de son dividende en actions, ce qui a généré une augmentation de capital par la création de 5 802 297 actions (cf. note 7.1 – Variation des capitaux propres).

### **NOTE 2. PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS**

#### **2.1 Base de présentation comptable**

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce (articles L. 123-12 à L. 123-28) et du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ; et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il n'y a pas eu de changements de méthodes comptables au cours de l'exercice.

La monnaie de présentation des comptes de la Société est l'euro.

## **2.2 Jugements et estimations significatifs**

La préparation des comptes annuels requiert le recours de la Direction à des jugements et estimations susceptibles d'impacter certains éléments d'actif et de passif, les montants des produits et des charges qui figurent dans ces comptes annuels et les notes qui les accompagnent. Eutelsat est amenée à revoir ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de l'expérience passée et des autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. Le dénouement des opérations sous-jacentes à ces estimations et hypothèses pourrait résulter, en raison de l'incertitude attachée à ces dernières, en un ajustement significatif des montants comptabilisés au cours d'une période subséquente.

## **2.3 Immobilisations financières**

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition hors frais accessoires. Ils peuvent comprendre des actions propres acquises dans le cadre d'un contrat de liquidité. Une provision pour dépréciation des titres de participations est constatée si la valeur d'acquisition est supérieure à la valeur d'utilité, appréciée par la Direction de la Société sur la base de différents critères tels que la valeur de marché, les perspectives de développement et de rentabilité, et les capitaux propres, en prenant en compte la nature spécifique de chaque participation. Une provision pour dépréciation des actions propres est comptabilisée si le coût d'acquisition est supérieur à la valeur au cours de clôture.

## **2.4 Disponibilités et valeurs mobilières de placement**

Ce poste comprend les actions propres acquises dans le cadre de programmes de rachat d'actions affectés à des plans d'attribution gratuite d'actions, les OPVCM, les soldes bancaires disponibles et les certificats de dépôt à échéance de moins de trois mois à l'origine. Les actions rachetées affectées à des plans sont comptabilisées à leur coût d'entrée jusqu'à leur livraison aux bénéficiaires ou jusqu'à leur reclassement en cas de non-attribution. Elles ne sont donc pas dépréciées en cas de baisse des cours.

## **2.5 Créances et dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles seraient susceptibles de donner lieu.

## **2.6 Charges à répartir sur frais d'émission d'emprunt**

Les frais d'émission d'emprunts sont répartis sur la durée de l'emprunt.

## **2.7 Capitaux propres**

Les frais externes directement liés aux augmentations de capital, réduction de capital, rachat d'actions pour réduction de capital sont imputés sur la prime d'émission et d'apport, nets d'impôt lorsqu'une économie d'impôt est générée.

En application de la loi française, Eutelsat Communications S.A. doit légalement affecter 5 % de son résultat net annuel (après déduction des reports à nouveau déficitaires s'il y en a) à une réserve légale. Cette contribution minimum n'est plus obligatoire dès lors que la réserve légale représente au moins 10 % du capital social. La réserve légale ne peut être distribuée que lors de la liquidation de la Société.

## **2.8 Provisions**

Une provision est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour la Société, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci et dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

## **2.9 Comptabilisation des instruments de couverture du risque de taux**

Les instruments de couverture du risque de fluctuation des taux d'intérêt permettent une répartition taux fixe / taux variable de la dette de la Société. Lorsque l'instrument peut être qualifié de couverture, les gains ou pertes associés sont reconnus en résultat financier et la prime est comptabilisée en résultat financier au prorata temporis.

Les instruments non qualifiés de couverture sont valorisés à leur prix de marché et s'il y a une perte, celle-ci est provisionnée et enregistrée en résultat financier. Les primes payées sur ces instruments sont intégralement passées en résultat financier de la période.

### NOTE 3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2016
Titres de participation	2 440 645	2 440 645
Autres titres immobilisés	6 314	4 553
Prêts et autres immobilisations financières	2	136
<b>Total des valeurs brutes</b>	<b>2 446 960</b>	<b>2 445 334</b>
Moins : provisions	(61)	-
<b>Total des valeurs nettes</b>	<b>2 446 899</b>	<b>2 445 334</b>

Les variations des valeurs nettes comptables entre l'ouverture et la clôture sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	Titres de participation	Autres titres immobilisés <sup>(1)</sup>	Prêts et autres immobilisations financières <sup>(1)</sup>	Total
<b>Valeurs nettes au 1<sup>er</sup> juillet 2015</b>	2 440 645	6 253	2	2 446 899
Acquisitions	-	67 066	67 200	134 267
Transferts	-	-	-	-
Remboursement d'apport et sorties	-	(68 826)	(67 066)	(135 893)
Reprises / (Dotations) aux amortissements et provisions	-	61	-	61

(1) Transactions relatives au contrat de liquidité (voir Note 3.2 « Autres titres immobilisés »).

#### 3.1 Participations

Le poste « Titres de participation » comprend aux 30 juin 2015 et 2016 :

- 500 000 actions de la société Eutelsat Communications Finance pour un montant de 2 401 488 322,14 euros.
- 7 248 478 actions de la société Eutelsat S.A. pour un montant de 39 156 817,32 euros (dont frais d'acquisition de 467 000 euros).

### 3.2 Autres titres immobilisés

Le poste « Autres titres immobilisés » se détaille de la manière suivante :

- les actions propres détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité pour un montant de 1 595 milliers d'euros correspondant à 53 000 actions au 30 juin 2015 et pour un montant de 3 557 milliers d'euros correspondant à 211 560 actions au 30 juin 2016. Au 30 juin 2016, les actions propres n'ont pas fait l'objet d'une dépréciation ;
- les SICAV de trésorerie détenues dans le cadre du contrat de liquidité pour un montant de 4 718 milliers d'euros correspondant à 2 047 SICAV BNP Paribas au 30 juin 2015 et pour un montant de 996 milliers d'euros correspondant à 43 SICAV BNP Paribas au 30 juin 2016.

### 3.3 Prêts et autres immobilisations financières

Le poste « Prêts et autres immobilisations financières » comprend le « compte espèces » lié au contrat de liquidité sur actions propres pour un montant de 1,7 milliers d'euros aux 30 juin 2015 et 136 milliers d'euros au 30 juin 2016.

## NOTE 4. AUTRES CREANCES

Les autres créances se décomposent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2016
Impôt sur les sociétés	-	8 263
TVA déductible	118	89
Comptes courants groupe	79 140	234 257
Autres débiteurs	14	26
<b>Total</b>	<b>79 272</b>	<b>242 635</b>

Toutes les autres créances sont à échéance à moins d'un an.

## NOTE 5. DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les disponibilités et valeurs mobilières de placement s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2016
Actions propres <sup>(1)</sup>	3 278	2 323
OPCVM	2 914	-
Disponibilités	5	809
Certificats de dépôt	1 004	1 011
<b>Total</b>	<b>7 200</b>	<b>4 143</b>

(1) Voir Note 7.2 « Attribution gratuite d'actions de la société Eutelsat Communications et primes basées sur les actions de la société Eutelsat Communications ».

## NOTE 6. COMPTES DE REGULARISATION – ACTIF

Le poste « Comptes de régularisation – actif » s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2016
Charges constatées d'avance	98	79
Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 944	2 574
<b>Total</b>	<b>3 043</b>	<b>2 653</b>

Aux 30 juin 2015 et 30 juin 2016, les charges à répartir sont relatives aux frais d'émission d'emprunt d'un montant initial de 3 072 milliers d'euros. Elles font l'objet d'un étalement correspondant à la durée de l'emprunt contracté en mars 2015.

Les amortissements des charges à répartir inscrits dans le compte de résultat s'élèvent à 6 059 milliers d'euros au 30 juin 2015 et à 520 milliers d'euros au 30 juin 2016.

A noter que les amortissements des charges à répartir de l'exercice clos au 30 juin 2015 comprennent l'ensemble des frais d'émission de l'emprunt 2011 non amortis au 30 juin 2014 suite au remboursement du Term Loan de 800 millions d'euros qui arrivait à échéance en décembre 2016.

## NOTE 7. CAPITAUX PROPRES

### 7.1 Variation des capitaux propres

Au 30 juin 2016, le capital social est composé de 232 774 635 actions ordinaires d'une valeur de 1 euro par action.

Le 5 novembre 2015, les actionnaires réunis en Assemblée Générale mixte, statuant sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2015 et constatant un profit de 259 067 milliers d'euros ont décidé de procéder à la distribution d'un dividende de 1,09 euro par action pour un montant total de 247 215 milliers d'euros, le solde du résultat, soit 11 852 milliers d'euros est affecté au report à nouveau.

Sachant que chaque actionnaire avait la possibilité d'un paiement du dividende en actions ou en espèces, la distribution fut la suivante :

- augmentation de capital de 5 802 297 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1,00 euro par action,
- augmentation de la réserve légale de 580 milliers d'euros,
- augmentation de la prime d'émission de 144 012 milliers d'euros, après imputation des frais liés à l'augmentation de capital (188 milliers d'euros) nets d'impôt sur les sociétés et,
- des paiements en espèces pour 96 704 milliers d'euros.

(en milliers d'euros)	01/07/2015	Mouvements sur capital		Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Autres mouvements	30/06/2016
		augmentation	diminution				
Capital social	226 972	5 802	-	-	-	-	232 775
Prime d'émission	560 790	144 012	-	-	-	-	704 802
Prime d'apport	33 285	-	-	-	-	-	33 285
Réserve légale	22 697	580	-	-	-	-	23 277
Report à nouveau créiteur	816 656	-	-	11 852	-	-	828 508
Résultat au 30/06/2015	259 067	-	-	(11 852)	(247 215)	-	-
Provisions réglementées <sup>(1)</sup>	467	-	-	-	-	-	467
<b>Total</b>	<b>1 919 935</b>	<b>150 395</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(247 215)</b>	<b>-</b>	<b>1 823 114</b>
				Capitaux propres avant résultat			1 823 114
				Résultat de l'exercice			262 141
				<b>Total capitaux propres</b>			<b>2 085 255</b>

(1) Les provisions réglementées correspondent à l'amortissement dérogatoire des frais d'acquisition de titres.



## **7.2 Attribution gratuite d'actions de la société Eutelsat Communications et primes basées sur les actions de la société Eutelsat Communications**

Au cours de l'exercice 2015-16, un nouveau plan d'attribution gratuite d'actions basé sur les actions de la société Eutelsat Communications a été approuvé. Ainsi, le conseil d'administration du 16 février 2016 a décidé de la mise en place :

- d'un plan d'attribution gratuite d'actions pour certains salariés du groupe y compris les mandataires sociaux. Cette attribution se ferait par voie de distribution d'actions existantes préalablement rachetées ;
- d'un plan d'intéressement à long terme sous forme de primes en espèces. Ces dernières sont basées sur un nombre théorique d'actions Eutelsat Communications attribuées en fonction du niveau d'atteinte des objectifs de performance.

Ainsi au 30 juin 2016, quatre plans d'attribution gratuite d'actions débutés respectivement en novembre 2012, en février 2014, en février 2015 et en février 2016 sont en cours dans le Groupe :

Conditions	Plan 11/2012	Plan 02/2014	Plan 02/2015	Plan 02/2016
Période d'attribution	Novembre 2012-novembre 2015 <sup>(1)</sup>	Février 2014-juin 2016	Février 2015-juin 2017	Février 2016 – février 2019 <sup>(1)</sup>
Mode de règlement	Actions	Trésorerie	Trésorerie	Actions et trésorerie
Période d'incessibilité	Novembre 2015-novembre 2017 <sup>(2)</sup>	N/A	N/A	Février 2019 – Février 2021 <sup>(2)</sup>
Nombre maximal d'actions attribuables à l'octroi	347 530	448 585	436 639	482 211
Nombre de bénéficiaires	712	781	759	805
Caractéristiques du « plan salariés » :				
- nombre d'actions par bénéficiaire	200	300	300	300
- objectifs de performance	EBITDA <sup>(3)</sup> cumulé pour 50 % ROCE <sup>(4)</sup> moyen pour 50 %	EBITDA <sup>(3)</sup> cumulé pour 50 % ROCE <sup>(4)</sup> moyen pour 50 %	EBITDA <sup>(3)</sup> cumulé pour 50 % ROCE <sup>(4)</sup> moyen pour 50 %	EBITDA <sup>(3)</sup> cumulé pour 50 % ROCE <sup>(4)</sup> moyen pour 50 %
Caractéristiques du « plan managers » à l'octroi :				
- nombre d'actions total	205 530	214 885	208 939	241 581
- objectifs de performance	EBITDA <sup>(3)</sup> cumulé pour 25 % ROCE <sup>(4)</sup> moyen pour 25 % EPS <sup>(5)</sup> cumulé pour 25 % TSR <sup>(6)</sup> pour 25 %	EBITDA <sup>(3)</sup> cumulé pour 25 % ROCE <sup>(4)</sup> moyen pour 25 % EPS <sup>(5)</sup> cumulé pour 25 % TSR <sup>(6)</sup> pour 25 %	EBITDA <sup>(3)</sup> cumulé pour 1/3 ROCE <sup>(4)</sup> moyen pour 1/3 TSR <sup>(6)</sup> relatif pour 1/3	EBITDA <sup>(3)</sup> cumulé pour 1/3 ROCE <sup>(4)</sup> moyen pour 1/3 TSR <sup>(6)</sup> relatif pour 1/3
Valeur de l'action retenue comme assiette de la contribution sociale et des charges patronales :				
- Plan salariés	19,73 €	23,60 €	28,37 €	-
- Plan managers	6,88 €	13,08 €	20,12 €	-
(1) La période d'attribution est 4 ans pour les filiales étrangères.				
(2) Il n'existe pas de période d'incessibilité pour les filiales étrangères.				
(3) L'EBITDA est défini comme le résultat opérationnel avant dotations aux amortissements, dépréciation d'actifs, autres produits et charges opérationnels.				
(4) Le ROCE est le retour sur capital employé = résultat opérationnel / (capitaux propres + dette nette – écarts d'acquisition).				
(5) L'EPS est le résultat net du Groupe par action.				
(6) Le TSR relatif est le taux de rentabilité de l'action par rapport à une autre référence ou indice sur une période donnée qui intègre les dividendes reçus et la plus-value réalisée (donc l'évolution du cours de Bourse).				

Les performances définies sont celles basées sur les états financiers consolidés du Groupe.

### Actions propres

Au 30 juin 2015, la Société détient 151 792 de ses propres actions acquises pour un montant de 3,3 millions d'euros et comptabilisées dans le poste « Disponibilités et valeurs mobilières de placement » (voir Note 5 « Disponibilités et valeurs mobilières de placement »).

Aux 30 juin 2016, la Société détient 108 655 de ses propres actions acquises pour un montant de 2,3 millions d'euros et comptabilisées dans le poste « Disponibilités et valeurs mobilières de placement » (voir Note 5 « Disponibilités et valeurs mobilières de placement »).

### NOTE 8. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges comprennent principalement la provision pour attribution gratuite d'actions (voir Note 7.2 « Attribution gratuite d'actions de la société Eutelsat Communications et primes basées sur les actions de la société Eutelsat Communications »), ainsi que les provisions pour litiges.

La variation des provisions pour risques et charges s'analyse comme ci-après :

(en milliers d'euros)	30 juin 2015	Dotations	Reprises		30 juin 2016
			(provisions consommées)	(provisions non consommées)	
Résultat exploitation	79	7	86	-	0
Résultat financier	-	-	-	-	-
Résultat exceptionnel	866	170	866	-	170
<b>Total</b>	<b>945</b>	<b>177</b>	<b>952</b>	<b>-</b>	<b>170</b>

## NOTE 9. DETTES FINANCIERES

### ➤ Données chiffrées aux 30 juin 2015 et 2016 :

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédits ont été octroyés en 2015 et sont libellés en euro pour une durée de cinq ans avec deux options d'extension d'un an à la main des prêteurs. La société a obtenu, en mars 2016, l'accord de l'ensemble des prêteurs pour une première extension d'un an jusqu'en mars 2021. Ils s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2016
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	600 000	600 000
Intérêts courus	775	315
<b>Total</b>	<b>600 775</b>	<b>600 315</b>

L'échéancier de ces dettes s'établit comme suit :

(en milliers d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2016
2020	600 000	-
2021	-	600 000

### Situation au 30 juin 2016 :

Eutelsat Communications dispose des différentes lignes de crédit résumées ci-après :

- un emprunt in fine (Term loan) d'un montant de 600 millions d'euros rémunéré à un taux EURIBOR plus une marge comprise entre 0,65 % et 1,40 % et remboursable in fine en mars 2020 (avec deux extensions possibles d'une année chacune sous réserve de l'accord des prêteurs) dont la première a déjà été obtenue en mars 2016;
- une ligne de crédit revolving de 200 millions d'euros (non utilisé au 30 juin 2016) conclu en mars 2015 d'une durée de 5 ans (avec deux extensions possibles d'une année chacune sous réserve de l'accord des prêteurs) dont la première a déjà été obtenue en mars 2016.

Les contrats de crédit ne comportent ni garantie du Groupe ni nantissement d'actifs au profit des prêteurs mais comportent des clauses restrictives (sous réserve d'exceptions usuelles prévues dans ce type de contrat de prêt) limitant la capacité d'Eutelsat Communications et de ses filiales, notamment à :

- consentir des sûretés ;
- contracter des dettes supplémentaires ;
- céder des actifs ;
- s'engager dans des fusions, des acquisitions, des ventes d'actifs et des opérations de crédit-bail (à l'exception de celles réalisées à l'intérieur du Groupe et expressément prévues dans le contrat de prêt) ;
- modifier la nature de l'activité de la Société et de ses filiales.

Les contrats de crédit prévoient la possibilité pour chaque prêteur partie au contrat de demander le remboursement anticipé de l'intégralité des sommes dues en cas de changement du contrôle de la Société et d'Eutelsat S.A. ou en cas d'actions de concert. La Société doit par ailleurs détenir, directement ou indirectement, pendant toute la durée d'emprunt 95 % du capital et de droits de vote d'Eutelsat S.A..

Les contrats de crédit comportent un engagement de conserver des polices d'assurance Lancement plus un an pour tout satellite localisé à 13° Est et pour tout autre satellite, l'engagement de ne pas avoir plus d'un seul satellite qui ne soit pas couvert par une police d'assurance lancement.

Par ailleurs, ces lignes de crédit sont assorties des covenants financiers suivants, calculés sur la base des comptes consolidés du Groupe présentés en norme IFRS :

- Eutelsat Communications est tenue de maintenir un rapport entre l'endettement total net et EBITDA annualisé (tels que ces termes sont définis contractuellement) inférieur ou égal à 4,0 pour 1 (ratio qui est apprécié au 30 juin et au 31 décembre de chaque année).

## **9.1 Respect des covenants bancaires**

Au 30 juin 2016, la Société respecte l'ensemble des covenants bancaires.

## NOTE 10. DETTES FISCALES ET SOCIALES

Les dettes fiscales et sociales se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2016
État : charges à payer	85	39
Impôt sur les sociétés	8 774	-
TVA collectée	36	67
Personnel : charges à payer	1 380	1 459
Charges sociales à payer	536	637
<b>Total</b>	<b>10 811</b>	<b>2 202</b>

Toutes les dettes fiscales et sociales sont à échéance à moins d'un an.

## NOTE 11. PERSONNEL

La Société n'a pas d'employés.

La rémunération des dirigeants est indiquée en Note 18.2 « Rémunérations allouées aux "principaux dirigeants" ».

## NOTE 12. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de la Société correspond à la refacturation de prestations de services fournies au profit de ses participations.

Les activités comprennent principalement les domaines de la direction de leurs équipes, de l'élaboration et de la mise en œuvre de leur politique industrielle et commerciale ainsi que de leur stratégie, et de leur communication technique, financière et institutionnelle.

La répartition du chiffre d'affaires est la suivante :

(en milliers d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2016
France	1 595	3 708
Export	-	-
<b>Total du chiffre d'affaires</b>	<b>1 595</b>	<b>3 708</b>

## NOTE 13. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2016
Charges d'intérêts	(24 213)	(9 107)
Produits d'intérêts	1 045	998
Produits de participation	281 812	272 102
Revenus de placements	2	-
Revenus d'OPCVM	16	3
Autres	(56)	68
	258 607	264 063

Les charges d'intérêts correspondent aux emprunts mis en place (voir Note 9 « Dettes financières »), après prise en compte des produits ou charges d'intérêts sur les instruments de couverture.

Au 30 juin 2016, les produits de participation correspondent principalement aux dividendes et acomptes sur dividendes perçus des filiales Eutelsat Communications Finance et Eutelsat S.A. respectivement pour 270 millions d'euros et 2,1 millions d'euros.

Au cours de l'exercice 2014-2015, les produits de participation provenaient principalement des dividendes et acomptes sur dividendes perçus des filiales Eutelsat Communications Finance et Eutelsat S.A. respectivement pour 280 millions d'euros et 1,8 millions d'euros.

## NOTE 14. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel se compose des éléments suivants :

(en milliers d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2016
Boni de rachat des actions propres	776	710
Coût des actions gratuites attribuées facturées aux filiales	2 574	838
Reprise de provision pour risques fiscaux	-	866
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>3 349</b>	<b>2 414</b>
Amendes et pénalités	-	-
Mali de rachat des actions propres	276	2 337
Coût d'acquisition des actions gratuites attribuées	2 788	955
Dotation aux provisions pour risques fiscaux	279	170
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>3 343</b>	<b>3 462</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>6</b>	<b>(1 048)</b>



## NOTE 15. IMPOTS SUR LES BENEFICES

### 15.1 Intégration fiscale

Le 28 juin 2006, la Société a opté pour le régime d'intégration fiscale pour le Groupe constitué d'elle-même et de sa filiale Eutelsat Communications Finance.

La convention d'intégration fiscale prévoit que les filiales supportent une charge d'impôt sur les sociétés, de contribution sociale et d'impôt forfaitaire annuel égal au montant qu'elles auraient supporté en l'absence du régime de Groupe, étant entendu que les charges supplémentaires ou économies d'impôt résultant du régime du Groupe restent intégralement à la charge ou au bénéfice de la société tête de Groupe.

Le périmètre du groupe d'intégration fiscale comprend les entités Eutelsat S.A., Eutelsat Communications Finance S.A.S, Eutelsat Broadband Services S.A.S (anciennement Eutelsat VAS SAS), Fransat S.A. et Skylogic France S.A.S..

Aux 30 juin 2015 et 2016, le montant de charge d'impôt sur les bénéfices à payer au titre du groupe d'intégration fiscale se monte respectivement à 165 millions d'euros et à 164 millions d'euros et le montant dû par les sous-filiales au titre de la convention d'intégration fiscale s'élève respectivement à 183 millions d'euros et à 175 millions d'euros dégageant aux 30 juin 2015 et 2016 un profit respectif de 18,6 millions d'euros et de 10,6 millions d'euros. Au 30 juin 2016, la Société a des comptes courants relatifs à l'intégration fiscale débiteurs de 1,5 millions d'euros et créditeurs de 5,3 millions d'euros.

Pour mémoire, les déficits d'Eutelsat Communications antérieurs à l'intégration fiscale s'élèvent à 43,3 millions d'euros.

### 15.2 Dispositions de droit commun

Au 30 juin 2016, l'impôt sur les sociétés estimé se ventile entre le résultat courant et le résultat exceptionnel comme suit :

(en milliers d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant	257 105	(6 109)	263 214
Exceptionnel	(1 048)	25	(1 073)
<b>Total</b>	<b>256 057</b>	<b>(6 084)</b>	<b>262 141</b>

L'impôt de la Société comprend le taux d'impôt sur les bénéfices estimé à 38,0 % conformément aux dispositions de droit commun et intègre la loi de finances rectificative 2012 prévoyant la taxation des dividendes à une contribution additionnelle de 3 % ainsi que la loi de finances 2013 limitant à 75 % la déductibilité des charges financières.

### 15.3 Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

(en milliers d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2016
<b>Allègements de la dette future d'impôt :</b>		
Déficits reportables <sup>(1)</sup>	14 910	14 910
Dépréciations d'éléments d'actif	-	-
Provisions non déductibles <sup>(1)</sup>	329	-
<b>Total</b>	<b>14 519</b>	<b>14 910</b>
<b>Accroissements de la dette future d'impôt :</b>		
Autres	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<i>(1) Taux retenu : 34,43 %.</i>		

## NOTE 16. RISQUE DE MARCHÉ

La Société est exposée au risque de marché, notamment en ce qui concerne le risque de taux d'intérêts. La Direction gère activement ces expositions aux risques. Pour y faire face, la Société a recours à un certain nombre d'instruments financiers dérivés. L'objectif est de réduire, là où cela lui semble approprié, les fluctuations de revenus et de flux de trésorerie suite à des variations de taux d'intérêts. La politique de la Société vise à recourir à des instruments financiers dérivés pour gérer ces expositions aux risques. Par conséquent, la Société n'effectue aucune transaction financière spéculative.

Eutelsat Communications S.A. gère son exposition aux variations de taux d'intérêts par une politique de couverture de sa dette à taux variable.

Afin de couvrir le risque de variation des flux de trésorerie futurs liés aux paiements des coupons à taux variable sur sa dette, la Société avait mis en place les instruments de couverture de taux suivants au titre de la couverture du crédit *in fine* :

- 2 Swaps pour un notionnel de 350 millions d'euros ;
- 2 Tunnels pour un notionnel de 350 millions d'euros ; et
- 1 Cap pour un notionnel de 100 millions d'euros.

Au cours de l'exercice clos au 30 juin 2016 certains instruments ont été résiliés et ont donné lieu au versement d'une soulte de € 1,4 million, les autres sont arrivés à échéance sans résiliation anticipée.

### 16.1 Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie inclut le risque lié à l'émetteur de titres, le risque d'exécution sur produits financiers dérivés ou produits monétaires ainsi que le risque de crédit sur les liquidités et les placements à terme. La Société minimise son exposition au risque lié à l'émetteur et son exposition au risque d'exécution et de crédit en n'acquérant que des produits financiers auprès de banques et d'établissements financiers de premier rang. L'exposition à ces risques est étroitement surveillée. La Société n'anticipe aucune perte qui résulterait de la défaillance de ses contreparties quant à leurs obligations prévues au contrat. Les risques qu'elle encourt ne se concentrent ni sur le secteur financier, ni sur un pays donné.

## 16.2 Données chiffrées aux 30 juin 2015 et 2016

Le tableau ci-après présente les montants contractuels ou notionnels ainsi que les justes valeurs des instruments financiers dérivés analysés par type de contrat :

(en milliers d'euros)	30 juin 2015		30 juin 2016	
	Montants contractuels ou notionnels	Justes valeurs	Montants contractuels ou notionnels	Justes valeurs
<b>INSTRUMENTS</b>				
Swap de refixation à échéance 2015	175 000	(1 147)	-	-
Swap de refixation à échéance 2015	175 000	(1 147)	-	-
Tunnel à échéance 2015	175 000	(840)	-	-
Tunnel à échéance 2015	175 000	(838)	-	-
CAP à échéance 2015	100 000	-	-	-
<b>Total</b>		<b>(3 972)</b>		

### NOTE 17. AUTRES ENGAGEMENTS

Conformément aux contrats d'emprunt tels que mentionnés dans la Note 9 « Dettes financières », Eutelsat Communications s'est engagé à faire ou à ne pas faire certaines actions.

Cet engagement n'est pas chiffrable.

Les engagements hors bilan d'achats de la Société dont l'échéancier est inférieur à deux ans s'élèvent à 0,4 million d'euros.

### NOTE 18. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les parties liées sont définies comme étant tout tiers ayant un lien capitalistique direct ou indirect inférieur à 99 % avec Eutelsat.

En particulier, les parties liées sont composées des actionnaires directs ou indirects qui exercent une influence notable, laquelle est présumée en cas de détention de plus de 20 % ou dès lors que l'investisseur bénéficie d'une présence au Conseil d'administration d'une filiale de la Société, des sociétés autres que les filiales dans lesquelles Eutelsat détient une participation et des « principaux dirigeants ».

La Société considère que la notion de « principaux dirigeants » regroupe dans le contexte de

gouvernance d'Eutelsat les membres des organes de direction et d'administration, à savoir le Président, le Directeur général, le Directeur général délégué et les autres membres du Conseil d'administration.

### 18.1 Parties liées hors « principaux dirigeants »

Les créances et les dettes envers les parties liées comprises dans les actifs et passifs circulants au bilan s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2016
Créances brutes (y compris factures à établir)	5	626
Comptes courants : créances (dettes)	10 810	5 132
Dettes (y compris factures à recevoir)	359	226

Les actifs circulants comprennent les soldes clients, les comptes courants, les factures à émettre mais ne tiennent pas compte des provisions éventuelles pour dépréciation des créances clients.

Les transactions avec les parties liées comprises au compte de résultat se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	30 juin 2015	30 juin 2016
Chiffre d'affaires	1 595	3 708
Transferts de charges	2 576	839
Charges d'exploitation	2 340	2 614
Résultat financier	1 814	2 102

### 18.2 Rémunérations allouées aux « principaux dirigeants »

Les rémunérations brutes versées (y compris charges patronales) par la Société aux membres des organes de direction et d'administration pour l'exercice clos au 30 juin 2016 sont :

(en millions d'euros)	30 juin 2016
Avantages court terme	2,2
Avantages postérieurs à l'emploi	Cf. infra
Paiement fondé sur les actions	Cf. infra

### Avantages postérieurs à l'emploi

En cas de fin de mandat du Directeur général, il est prévu un engagement de non concurrence, rémunéré par le versement pendant 18 mois de 50% de la rémunération fixe. Cet engagement prévoit que le Directeur général s'abstienne pendant cette durée de travailler directement ou indirectement pour tout opérateur de satellites.

### Plans d'attribution gratuite d'actions et primes basées sur des actions en vigueur au 30 juin 2016

Les conseils d'administration du 13 février 2014, du 11 février 2015 et du 16 février 2016 dans leurs approbations des plans d'attribution gratuite d'actions (voir Note 7.2 « *Attribution gratuite d'actions de la société Eutelsat Communications et primes basées sur les actions de la société Eutelsat Communications* ») ont décidé d'attribuer un maximum de 106 510 actions d'Eutelsat Communications au profit des membres des organes de direction et d'administration de la Société subordonnées aux conditions précisées dans les plans et de fixer un taux de rétention de 50 % des actions définitivement acquises pour la durée de leur fonction de mandataires sociaux d'Eutelsat.

La valeur de l'avantage octroyé brute, estimée au 30 juin 2016 à 458 milliers d'euros est étalée sur la période d'acquisition des droits d'une durée de trois ans.

### Plan d'attribution gratuite d'actions arrivé à terme au cours de l'exercice 2015-16

Au terme de la période d'acquisition du plan d'attribution gratuite d'actions du 8 novembre 2012, les membres des organes de direction et d'administration ont acquis 5 308 actions.

### Charges des plans d'attribution gratuite d'actions et des primes basées sur des actions

La charge brute comptabilisée en charges de personnel pour l'exercice clos au 30 juin 2015 s'élève à 673 milliers d'euros. Un produit brut a été comptabilisé en charges de personnel pour l'exercice clos le 30 juin 2016 et s'élève à 392 milliers d'euros.

Les membres du Conseil d'administration ont perçu, en juillet 2015, 491 milliers d'euros de jetons de présence au titre de l'année 2014-2015.

Aucun versement au titre de l'année 2015-2016 n'a été effectué.

## NOTE 19. INFORMATIONS SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau suivant présente la liste des filiales et participations d'Eutelsat Communications au 30 juin 2016 :

(en milliers d'euros)	Capital	Capitaux propres autres que le	Quote-part du capital détenu (en %)	Période du dernier exercice clos	
		capital au 30 juin (comptes locaux)		Chiffre d'affaires (comptes locaux)	Résultat net (comptes locaux)
Eutelsat Communications Finance RCS n° 490416674 Paris Siège situé à Paris (exercice clos le 30/06/2015)	5 000	2 914 367	100 %	-	277 333

Le tableau suivant présente les informations agrégées sur toutes les filiales et participations d'Eutelsat Communications au 30 juin 2016 :

(en milliers d'euros)	Valeur brute comptable des titres détenus	Provision pour dépréciation des titres	Prêts et avances accordés	Avals et cautions d onnés	Dividendes encaissés
Filiales et participations	2 401 488	-	-	-	270 000

## NOTE 20. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE

Aucun événement n'est intervenu entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration.